Le pourquoi et le comment des assemblées citoyennes. Teil 1, L'expérience montre le potentiel des assemblées citoyennes et la nécessité d'une mise en œuvre réfléchie

Autor(en): **Courant, Dimitri / El-Wakil, Alice**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (2020)**

Heft 2300

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1024152

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

seraient sanctionnées pour non-respect du droit du travail.

Bruxelles considère à juste titre que ces mesures instituent un protectionnisme déguisé, destiné à décourager la venue des artisans du Bade-Wurtemberg, par exemple. Un délai de quatre jours ouvrables devrait suffire et la solution autrichienne pourrait remplacer l'exigence de la caution : rendre le donneur d'ordre suisse responsable des éventuelles violations des conditions de travail de l'entreprise qu'il a commanditées.

Les travailleurs européens, frontaliers ou résidents ensuite. Bruxelles insiste sur l'égalité de traitement de tous les salariés, indigènes et communautaires. À cet égard, la Suisse dispose des moyens propres à combattre les sous-enchères de tous ordres, sans faire porter le poids des exigences et des contrôles sur les seuls travailleurs communautaires.

Faire ce qu'il faut faire

En premier lieu il s'agit de multiplier les conventions collectives de travail (CCT) qui couvrent actuellement moins de la moitié des salariés, trop souvent sans fixation d'un salaire minimum, et d'en faciliter la déclaration de force obligatoire; d'augmenter le nombre des contrats-type avec salaire minimum dans les branches sans CCT; de renforcer la protection des travailleurs âgés contre les licenciements; de renforcer les contrôles du respect de ces conventions, trop de cantons ne prenant pas au sérieux cette tâche.

Voilà à quoi les partenaires sociaux devraient sans tarder se consacrer, car l'accord-cadre n'a aucune chance en votation populaire sans mesures d'accompagnement efficaces: trouver des solutions helvétiques plutôt que de revendiquer des concessions que l'Europe ne nous accordera pas.

À défaut, les accords bilatéraux perdront progressivement de leur substance, et avec eux les mesures d'accompagnement. Une évolution qui nuira aussi bien aux salariés qu'aux entreprises.

Le pourquoi et le comment des assemblées citoyennes (1/2)

L'expérience montre le potentiel des assemblées citoyennes et la nécessité d'une mise en œuvre réfléchie

Dimitri Courant | Alice El-Wakil - 29 septembre 2020 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/37489

Tirer au sort des gens ordinaires pour discuter de questions politiques complexes et offrir des recommandations: c'est ce que mettent en place les assemblées citoyennes.

Une assemblée sélectionnée de manière aléatoire a vu le jour les 24 et 26 septembre dernier dans le canton de Genève, où le *Forum Citoyen* sur l'aménagement des lieux de vie a été lancé.

En novembre 2019, le premier panel tiré au sort s'est réuni durant deux week-ends à Sion afin de rédiger un rapport sur l'initiative pour des logements abordables. Ce dernier, distribué à l'ensemble des citoyennes et citoyens de la ville, visait à faciliter leur prise de décision informée. À Neuchâtel, une assemblée est envisagée pour appuyer le projet de fusions de communes. Et le mouvement *Extinction Rebellion* en réclame une pour trouver des solutions à l'urgence climatique.

Ces processus politiques constituent une *«innovation démocratique»*, selon la terminologie des politologues. Toujours plus demandée, on en retrouve dans de nombreux pays. En Angleterre, par exemple, une

assemblée a été organisée pour proposer des solutions permettant d'atteindre les objectifs climatiques. En France c'est aussi dans cette perspective que 150 personnes ont été réunies pendant neuf mois.

Les assemblées citoyennes suscitent de grandes attentes que les expériences menées justifient amplement. Mais recourir à ces assemblées comme à LA solution, permettant de résoudre tous les problèmes sans réfléchir ni aux raisons ni aux détails de leur mise en œuvre, comporte un risque majeur: celui d'annihiler leur potentiel démocratique.

Grand potentiel démocratique…

Les expériences démontrent que les assemblées citoyennes offrent de nombreux avantages. Certains dérivent du tirage au sort stratifié des participantes et des participants. Ce mode de sélection permet de réunir une variété de profils dans un panel qui reflète la diversité de la population. Il rend possible l'échange, hors de nos «*bulles*» habituelles, ainsi que l'inclusion de perspectives, de connaissances ou d'expériences différentes dans le processus de prise de décision politique.

Par rapport aux élections, le tirage au sort permet aussi de limiter l'influence des groupes d'intérêts organisés. Il atténue, en outre, l'effet des consignes de partis et les pressions en vue d'une réélection. Les processus de délibération structurés mis en œuvre au sein de ces assemblées offrent d'autres qualités. Ils permettent à toutes les personnes tirées au sort d'expérimenter des formes respectueuses et informées de débat politique. Ils ouvrent également la délibération démocratique aux points de vue de spécialistes, d'activistes et de parties prenantes, favorisant une réflexion collective orientée vers des solutions.

Les assemblées citoyennes peuvent ainsi jouer un rôle d'arbitre impartial entre des options concurrentes, comme sur le système électoral en Colombie Britannique, au Canada. Elles peuvent aussi permettre de débloquer certaines impasses politiques, comme dans le cas de la légalisation du droit à l'avortement en Irlande.

…pour les assemblées bien conçues

Toutefois, ces expériences montrent aussi que le succès et la légitimité démocratique des assemblées citoyennes dépendent en très grande partie des modalités de leur organisation. Grâce à des années d'expérimentation, les questions essentielles à se poser en amont du lancement d'une assemblée citoyenne peuvent être listées – elles le seront dans un prochain article.

Ces questions trouvent des réponses nombreuses et variées pour adapter, avec créativité, l'organisation d'une assemblée aux spécificités politiques et culturelles du pays, ou de la région dans laquelle elle se déroulera. Dans un contexte démocratique, ces réponses ne peuvent être proposées que par les personnes impliquées. Elles doivent également être développées avec la conscience des compromis qu'elles supposent, et justifiées en accord avec les valeurs d'égalité, d'inclusion et d'émancipation collective.

Portrait de l'auteur en saltimbanque

Une lecture des réflexions de Jérôme Meizoz sur la place et le rôle de l'artiste dans nos sociétés libérales

Catherine Dubuis - 03 octobre 2020 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/37516

Pour commencer, une anecdote personnelle. Si le titre du dernier livre de Jérôme Meizoz – *Faire l'auteur en régime néo-libéral. Rudiments de marketing littéraire* – m'a particulièrement